



NEGAR-SOUTIEN AUX FEMMES D'AFGHANISTAN

INTERPELLATION À L'ADRESSE de
MMES et MM. LES PARLEMENTAIRES EUROPÉEN·NES
Et des MEMBRES de la COMMISSION EUROPÉENNE

**NON À LA RECONNAISSANCE,
NON À LA NORMALISATION DES TALIBANS !**
**OUI À LA RECONNAISSANCE DES DROITS ET DE LA LIBERTÉ DES
FEMMES, DES FILLES ET DES FAMILLES D'AFGHANISTAN !**

Nous, femmes d'Afghanistan, responsables d'associations engagées dans la lutte pour les droits fondamentaux des femmes d'Afghanistan, depuis 30 ans pour certaines d'entre nous,

Nous qui avons eu la chance de pouvoir nous exprimer et militer librement, pour défendre notre cause, avec le soutien de nos ami·es féministes et celui de la communauté européenne dès 1996, lors de la première apparition des milices terroristes talibanes en Afghanistan,

Aujourd'hui, avec nos sœurs militantes et engagées, qui ont été obligées de quitter l'Afghanistan en août 2021 à l'arrivée des milices talibanes, et que l'Union Européenne a accueillies,

Nous n'oublions pas nos sœurs et nos familles restées sur place qui vivent dans la terreur quotidienne créée par ces milices.

Nous voulons une nouvelle fois nous exprimer et défendre notre cause, nos droits, nos libertés et nos valeurs, piétinés par ces terroristes.

Partout en Europe et en Afghanistan, nous avons été abasourdies, choquées et profondément humiliées, par l'annonce le 11 mai 2026 de l'invitation faite, en coordination avec la Suède, aux représentants des milices terroristes talibanes, par la Commission européenne, de venir à Bruxelles, lors d'une "réunion de suivi technique potentielle".

Même si la Commission a indiqué que l'engagement avec l'administration talibane "*ne constitue en aucun cas une reconnaissance*" du groupe, **nous considérons que cette invitation est une reconnaissance officieuse des milices qui ont pris le pouvoir en Afghanistan et règnent par la terreur sur sa population**, par des décrets iniques, et des actions violentes en particulier contre les femmes et les filles.

Mesdames et messieurs les Commissaires européen·nes, c'est, ipso facto, reconnaître comme interlocuteurs légitimes de l'Europe, les bourreaux des femmes et des filles afghanes, c'est reconnaître ce pouvoir illégitime.

L'Europe a effectivement un problème avec des ressortissants afghans, auteurs d'agressions et condamnés par la justice. Certes ces problèmes sont importants et doivent être traités par chaque pays d'une manière raisonnable.

Mais est-ce aux femmes, aux filles, aux familles afghanes d'en payer le prix ?

La Commission européenne sait parfaitement le sort réservé par les talibans aux femmes et aux filles afghanes, puisque le 8 juillet 2025, la Cour Pénale Internationale a émis des mandats d'arrêt contre deux dirigeants talibans pour le « *crime contre l'humanité de persécution liée au genre*¹», mandats assortis d'un **dossier d'instruction qui liste les persécutions contre les femmes dont plus de 150 décrets pris contre elles depuis le 15 août 2021.**

Comment Mesdames et Messieurs les Commissaires européen·nes pouvez-vous faire fi des engagements et valeurs de l'Europe, et renvoyer la population d'Afghanistan à un péril pire encore que ce à quoi elle est aujourd'hui condamnée ?

Où sont en effet ces valeurs de l'Europe, qui figurent dans la **Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne**, valeurs en lesquelles nous, femmes d'Afghanistan, avons placé toute notre confiance ?

Où est le respect de ces valeurs de « *dignité humaine, liberté, démocratie, égalité, état de droit, respect des droits de la personne* » qui fondent l'identité européenne ?

La Charte ne dit-elle pas clairement : « *La dignité humaine est inviolable. Elle doit être respectée et protégée.* » (I.1), « *Nul ne peut être soumis à la torture, ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants.* » (I.2), « *Nul ne peut être tenu en esclavage ni en servitude* » (1.5) ?

Ne s'engage-t-elle pas à assurer *le droit à l'éducation (II.14), l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits de l'enfant (II.24) ?*

Les femmes afghanes sont aujourd'hui privées de tous ces droits. L'esclavage a été réintroduit dans les textes officiels. Les petites filles quittent l'école à 12 ans, et on peut les marier sans consentement à partir de 9, voire 6 ans. Faute d'accès aux soins, la mortalité des femmes et des enfants est une des plus élevées au monde.

Est-ce cela que vous cautionnez, Mmes et MM. les Commissaires de l'Europe ? Mmes et MM. les représentant·es de la Suède qui vous associez à cette initiative ?

Nous remercions Mmes et MM. les député·es européen·nes, et Mme la présidente de la commission en charge de l'Afghanistan qui vous êtes vigoureusement élevé·es contre cette intention.

¹ en vertu de l'article 7-1-h du Statut de Rome

Alors oui, nous le disons fortement ici, nous sommes bouleversées, humiliées, dans notre identité de femmes et de filles, dans notre identité afghane.

C'est pourquoi nous en appelons aux élu·es européen·nes, nous en appelons à la communauté internationale humaniste.

Écoutez le cri des femmes, des filles et des familles d'Afghanistan !

**Nous ne laisserons pas fouler aux pieds la population de l'Afghanistan,
Nous ne laisserons pas l'Europe se couvrir de honte !**

<p>NON Á LA NORMALISATION ET Á LA RECONNAISSANCE DES TALIBANS !</p> <p>OUI Á LA RECONNAISSANCE DES DROITS ET DE LA LIBERTÉ DES FEMMES, DES FILLES ET DES FAMILLES D'AFGHANISTAN !</p>

Paris, le 22 juin 2026

Shoukria HAIDAR

Présidente de NEGAR-Soutien aux femmes d'Afghanistan